

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes |
| <b>Herausgeber:</b> | Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz  |
| <b>Band:</b>        | 36 (1928)  |
| <b>Heft:</b>        | 5  |
| <b>Artikel:</b>     | 8 mai 1828 - 8 mai 1928 : rappels sur la vie et l'œuvre de J.-H. Dunant  |
| <b>Autor:</b>       | Marval, C. de  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-974011">https://doi.org/10.5169/seals-974011</a>  |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ten niederlegte und darüber hinweg kraftvoll einen Weg in die Welt bahnte, diese für die Menschheit im Namen der Menschlichkeit er-obernd.

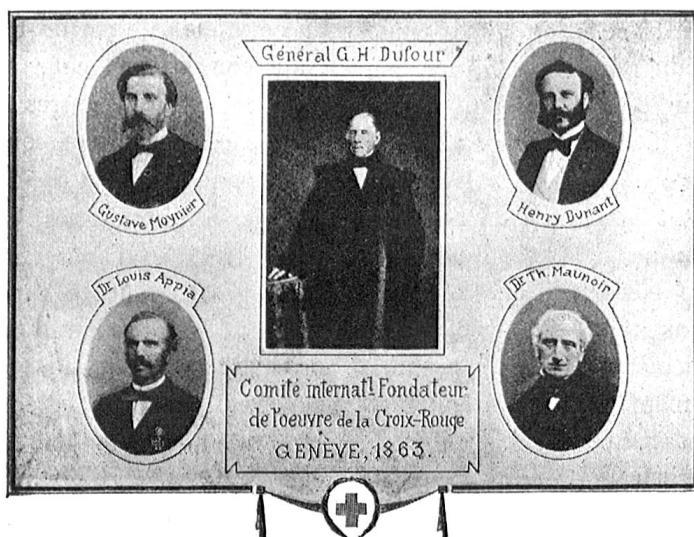
Dr. C. Fischer.

8 mai 1828 — 8 mai 1928

### Rappels sur la vie et l'œuvre de J.-H. DUNANT.

La Croix-Rouge suisse a désiré honorer la mémoire du grand philanthrope de Genève en lui consacrant un numéro

A 18 ans déjà, nous le rencontrons dans ses visites aux pauvres et aux malades de sa ville natale, et c'est sans



Die Gründer des Roten Kreuzes. — Les fondateurs de la Croix-Rouge.

spécial de *La Croix-Rouge*, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Henri Dunant, l'illustre fondateur de l'œuvre universelle de la Croix-Rouge, est né à Genève le 8 mai 1828. Son père, membre du Conseil représentatif, homme d'une grande bonté, avait la surveillance des orphelins pauvres de tout un quartier industriel de la ville; sa mère — de la famille patricienne des Colladon — était une femme de noble cœur et de haute intelligence qui s'occupait de préférence des déshérités de ce monde. Dunant suivit les traces et la tradition de si généreux parents, et son intérêt s'est porté dès sa tendre jeunesse sur le sort des malheureux.

doute auprès des malheureux qu'il apprit à connaître la souffrance et les difficultés de l'existence, à un âge où la jeunesse s'intéresse sans cela davantage à tout autre chose qu'aux misères de l'humanité. C'est à ce moment aussi qu'il s'occupe de l'Union chrétienne des jeunes gens dont il fut l'un des fondateurs.

A 31 ans, simple touriste dans le nord de l'Italie, il entend le son du canon et accourt sur le champ de bataille de Solferino où il est profondément ému et bouleversé à la vue des souffrances endurées par des milliers de blessés. Pendant quatre jours et quatre nuits il se consacre tout entier à soulager les malheureux restés sans soins, à les panser,

à les mettre en lieu sûr, à écrire des lettres pour les mourants, à soutenir leur moral.

On connaît cette activité de bon samaritain qui a laissé une empreinte ineffaçable dans l'âme du jeune sauveteur qui s'était rendu compte sur le champ de carnage, où agonisaient près de 40 000 militaires, de l'insuffisance des secours apportés aux blessés et de la nécessité urgente de réaliser les moyens qui devaient prévenir ces souffrances et les atténuer dans la mesure du possible. Vibrant encore au souvenir des scènes auxquelles il avait assisté, il écrivit « son livre » : *Un souvenir de Solférino*. Ce livre eut un retentissement énorme dans toute l'Europe et bien au delà des limites de notre continent. Neuf éditions (la première ne fut pas mise en vente, mais consacrée uniquement à la propagande désirée par Dunant) se succédèrent en peu d'années, et l'auteur eut la joie de voir son manuscrit traduit en une douzaine de langues.

C'est grâce à cette publication qui fit comprendre — et avec quelle éloquence persuasive! — comment il faut juger la soi-disant gloire des champs de bataille, où il n'y a en réalité que cris, hurlements de douleurs et souffrances indécentes, que Dunant parvint à répandre ses idées humanitaires, si nouvelles à cette époque.

On sait la suite: la Société genevoise d'utilité publique offrit à Dunant son appui. Son président, M. Gustave Moynier, cherchant à faire aboutir les propositions contenues dans le *Souvenir de Solférino*, fit nommer une commission présidée par le général Dufour. Cette commission élabora un projet de convention accompagné d'une circulaire datée du 1<sup>er</sup> septembre 1863, disant: « Que la meilleure marche à suivre pour faire passer les idées de

M. Dunant du domaine de la théorie à celui de la pratique serait de provoquer une réunion de personnes qui, dans les différents pays, ont à cœur l'œuvre philanthropique dont il s'agit, et qu'il serait très désirable que les gouvernements voulussent bien s'y faire représenter. »

Entre temps, Henri Dunant s'était dépassé sans compter dans le but de faire connaître et admettre ses idées. Il fit des voyages nombreux, atteignit les grands de ce monde, le roi de Prusse, l'empereur Napoléon III, la cour d'Autriche, le roi de Saxe, et tant d'autres chefs d'Etats, ministres célèbres et personnalités influentes de l'époque.

Puis ce furent les Conférences d'octobre 1863 et d'août 1864 à Genève, et enfin, le 22 août 1864, les signatures de vingt plénipotentiaires apposées sous la première « Convention de Genève ». A l'occasion de cette cérémonie, qui eut un retentissement mondial, la Conférence déclara que « M. Henri Dunant, en provoquant par ses efforts persévérateurs l'étude internationale des moyens à appliquer pour l'assistance efficace des blessés sur le champ de bataille, et la Société genevoise d'utilité publique, en appuyant de son concours la généreuse pensée dont M. Dunant s'est fait l'organe, ont bien mérité de l'humanité et se sont acquis des titres éclatants à la reconnaissance universelle ».

En moins de cinq années, les idées et les aspirations que Dunant avait conçues sur le champ de bataille de Solférino se trouvaient ainsi réalisées et avaient passé dans le domaine des faits accomplis. L'œuvre de la Croix-Rouge était fondée et garantie par un traité international.

Comblé de joie et d'honneurs, Dunant poursuit alors son activité en provoquant la constitution de comités nationaux et locaux de la Croix-Rouge dans divers



Dunant im Alter von 33 Jahren. — Dunant à l'âge de 33 ans.

pays. Il est en France, en Allemagne, à Berlin, à Paris, à Lyon, à Dresde, à Vienne..., mais tous ces déplacements, toutes ces démarches l'obligent à des dépenses considérables. D'autre part, les trop fréquentes absences de Dunant compromettent les entreprises industrielles et financières dans lesquelles il espérait trouver les ressources qui lui étaient

nécessaires. Bientôt, elles aboutiront à un désastre pour le pauvre Dunant, pour sa famille et pour les nombreux amis genevois qui y avaient placé leur argent.

Ruiné, Henri Dunant quitte alors Genève en 1867 et, courageusement, cherche à gagner sa vie à Paris. Mais bientôt la France est en guerre avec l'Allemagne, et à Paris c'est la Commune. Suspect

comme international, soupçonné d'être un espion, Dunant risque à plusieurs reprises d'être fusillé. Rien d'étonnant à ce que le digne homme, après tous ces revers, ces angoisses, ces privations pendant le siège de Paris, ait vu sa santé compromise! Les forces lui manquèrent pour continuer la lutte pour l'existence, et, à la suite de renseignements qu'il apprit par hasard lors d'un séjour en Alsace, c'est à Heiden, dans la Suisse orientale, qu'il se rendit pour remettre sa santé ébranlée.

Sauf erreur, c'est à la fin des années quatre-vingts que Dunant, oublié, appauvri et malade, vint se fixer dans le canton d'Appenzell, dans ce riant village de Heiden d'où l'on domine le lac de Constance et d'où la vue s'étend sur cinq pays. Pendant de longues années, il vécut là dans la retraite et la résignation, n'acceptant qu'une modeste pension de sa famille, mais ayant toujours foi dans la Croix-Rouge pour sortir de sa pénurie, car, disait-il, « l'ouvrier est digne de son salaire ».

Son attente fut longue, mais elle ne fut pas trompée.

Aimablement recueilli à l'hôpital de district, au « Krankenhaus » de Heiden dont il était le modeste pensionnaire, vivant très retiré, mais entouré des soins dévoués du médecin de l'établissement — le bon docteur Altherr — et des Sœurs de l'hôpital, le vieillard vivait au milieu de ses souvenirs. Il n'aimait pas troubler ses rêveries et ne désirait guère recevoir de visites. En août 1895 cependant, le rédacteur en chef des *Zürcher Nachrichten* vint lui rendre visite. A la suite d'un long entretien, M. Baumberger publia alors dans la revue *Ueber Land und Meer* un appel vibrant en faveur du grand bienfaiteur oublié.

« Le monde n'a-t-il vraiment aucun devoir à son endroit? disaient ces lignes, nous le croyons cependant! Il est haute-

ment temps de faire le nécessaire pour procurer au fondateur de la Croix-Rouge une existence tranquille et confortable pour le soir de sa vie et un avenir exempt de soucis matériels. »

La Croix-Rouge suisse servit dès lors à Dunant une modeste pension, l'impératrice douairière de Russie Maria-Féodorowna lui alloua une rente viagère, d'autres personnages illustres s'intéressèrent au sort du grand oublié. Par des lettres, des discours, des écrits et par de chaleureux plaidoyers contre l'indifférence et l'injuste oubli dans lesquels ses contemporains avaient laissé le grand bienfaiteur de l'humanité, la conscience publique fut réveillée et ses nombreux témoignages d'estime et de vénération rendirent à Henri Dunant le courage et l'énergie qui l'avaient abandonné.

Enfin — suprême consécration de l'œuvre universelle créée par Dunant — le premier Prix Nobel pour la paix lui fut attribué par l'Assemblée nationale norvégienne. Dès lors, la vie du solitaire de Heiden fut à l'abri des soucis et, bien que souffrant, le vénérable vieillard eut la joie de fêter, en 1908, les quatre-vingts ans de sa noble existence. Il put le faire au milieu des témoignages de sympathie, de déférence et d'admiration du monde entier et entouré de l'affection des membres de sa famille.

Deux ans plus tard, le 30 octobre 1910, au moment où les cloches de l'église de Heiden sonnaient le couvre-feu, Henri Dunant, le grand philanthrope, rendit sa belle âme à Dieu. Trois jours après, et selon son désir, dans la plus stricte intimité, son corps fut incinéré au champ de repos de Zurich où seuls quelques membres de sa famille et quelques amis s'inclinèrent devant le catafalque couvert de fleurs de ce grand bienfaiteur de l'humanité, devant l'illustre citoyen de Genève.

D<sup>r</sup> C. de Marval.